

EVALUATION PERIODIQUE DES CHERCHEURS

Critères communs à tous les chercheurs

Par essence, les travaux des chercheurs de la Section 18 sont de nature pluridisciplinaire centrés sur la chimie. Il ne peut être exigé d'un chercheur d'être "signataire unique" de publications, brevets, contrats, etc. Le "rôle moteur/rôle fédérateur" du chercheur dans un projet de recherche, la qualité et/ou l'originalité de son travail seront donc examinés dans ce contexte.

Critères spécifiques selon les grades

Chercheur CRCN

- Qualité, pertinence des travaux depuis le recrutement
- Production scientifique
- Intégration dans les axes de recherche de l'unité
- Capacité à développer et gérer un projet scientifique

Chercheur CRHC

- Production scientifique
- Visibilité (séminaires, conférences)
- Capacité à développer et gérer un projet scientifique
- Encadrement d'étudiants
- Formation, enseignement, promotion de la culture scientifique
- Responsabilités collectives

Chercheur DR2

- Contributions scientifiques (publications, séminaires, conférences, contrats)
- Visibilité nationale, européenne et internationale
- Encadrement d'étudiants et de jeunes chercheurs
- Capacité à fédérer un projet scientifique original et prise de risque,
- Formation, enseignement, diffusion de la culture scientifique
- Responsabilités collectives
- Relations industrielles, valorisation

Chercheur DR1

- Tous les critères ci-dessus
- Coordination d'équipe ou de projets au niveau national et international

AVANCEMENT DE GRADE DES CHERCHEURS

Critères communs à tous les chercheurs

Les remarques et critères ci-dessus constitueront le socle des attendus pour ces promotions, en intégrant l'ensemble du dossier et des qualités du candidat.

Critères spécifiques selon les grades :

Avancement au grade CRHC

- voir critères d'évaluation périodique

Avancement au grade DR1

- voir critères d'évaluation périodique

Avancement au grade DRCE

- Avancées marquantes dans un domaine scientifique
- Prises de responsabilité au niveau national
- Reconnaissance internationale de premier plan

RECRUTEMENT de CHERCHEURS

Critères de recrutement

Ces critères sont ouverts, non exclusifs, non hiérarchisés et non strictement cumulatifs.

Accès au grade CRCN

- Contributions scientifiques antérieures
- Mobilité (géographique et/ou thématique)
- Culture scientifique, maîtrise du projet scientifique et adéquation avec les thématiques de la section
- Qualité de l'audition
- Adéquation de l'ensemble des critères précédents avec le parcours de recherche

Accès au grade DR2

- Contributions scientifiques (publications, séminaires, conférences)
- Visibilité nationale, européenne et internationale
- Capacité à encadrer des étudiants et des jeunes chercheurs
- Capacité à candidater sur des appels à projets locaux, nationaux ou internationaux
- Prise de risque, capacité à fédérer un projet scientifique original
- Formation, enseignement, diffusion de la culture scientifique
- Mobilité thématique et/ou géographique
- Relations industrielles, transfert/valorisation
- Qualité de l'audition

Accès au grade DR1

- Tous les critères ci-dessus
- Coordination d'équipe ou de projets au niveau national et international